Communiqué intersyndical : au travail comme ailleurs, luttons contre les LGBTIphobies !

Paris le 19 mai 2026

Les attaques contre les personnes LGBTI+ se multiplient et s'intensifient : menaces sur les financements des centres de santé et du planning familial, agressions physiques, campagnes de harcèlement envers les militant·es et tentatives d'interdiction de Marches des Fiertés par certaines municipalités. Dans le même temps, l'offensive contre les droits des personnes trans s'est ancrée dans l'agenda parlementaire avec l'adoption en première lecture de la Loi Rodwell le 5 mai dernier, qui menace de précariser gravement les personnes trans et étrangères par des obstructions administratives et un fichage systémique.

Médias d'extrême droite, responsables politiques réactionnaires et groupuscules conservateurs : les discours de haine sont de plus en plus décomplexés. Les inégalités perdurent dans tous les domaines : discriminations à l'emploi, au logement, et entraves aux droits reproductifs et à la filiation.

Plus largement, au niveau international, les actes violents sont attisés par une "internationale réactionnaire". Si des victoires historiques ont été marquées en Thaïlande ou par la Cour de justice européenne (qui contraint la Pologne à reconnaître les unions LGBTI+ scellées dans d'autres pays de l'UE), nous constatons un recul alarmant dans les pays où des pouvoirs réactionnaires ou autoritaires s'installent, notamment aux États-Unis ou au Sénégal avec le durcissement des lois pénales.

Toujours plus de LGBTI+phobies au travail

Selon le Rapport 2026 de SOS Homophobie, la LGBTIphobie au travail demeure une réalité massive : elle représente le 4ème lieu de discrimination recensé. Elle est majoritairement le fait des collègues (63 %) ou des supérieurs hiérarchiques (49 %). Elle se caractérise par le rejet et l'ignorance (53 %), les insultes (49 %) et le harcèlement (41 %).

Dès l'embauche et tout au long de la carrière, les travailleuses et travailleurs sont scruté·es, isolé·es et discriminé·es. Cela va des prétendues « blagues » aux refus de promotion, jusqu'aux violences physiques. Le rapport souligne que 42 % des victimes témoignent d'un mal de vivre profond. Ces agressions ont des conséquences directes sur la carrière : mutations subies, ruptures de contrat ou précarisation forcée, particulièrement pour celles et ceux qui subissent des discriminations croisées (handicap, précarité, racisme).

Voir son identité de genre et son orientation sexuelle respectées n'est ni un caprice ni une mode, c'est un droit fondamental reconnu comme une composante essentielle de la dignité humaine.

Impact des fermetures des services publics sur les personnes LGBTI+

La destruction des services publics, notamment de santé, entrave d'autant plus un accès aux soins déjà précaire. Les attaques envers l'école, portées par le gouvernement ou des organisations d'extrême droite comme Parents Vigilants, génèrent un climat particulièrement hostile pour les élèves trans et non binaires ! Reconnue comme un outil efficace pour lutter contre les LGBTIphobies, l'éducation à la sexualité est devenue un symbole systématiquement attaqué par les mouvements réactionnaires. Impensées par l'institution judiciaire, les personnes LGBTI+ sont encore trop souvent mégenrées par ses acteurs et actrices, et toujours soumises à la comparution à l'audience pour le changement de sexe à l'état civil ou surexposées aux violences en détention.

Face à la haine, la solidarité est notre force

Les employeurs ont l'obligation légale d'assurer la santé et la sécurité physique et mentale des travailleurs et travailleuses et de sanctionner les actes discriminatoires.

Il est urgent de mettre en place :

- Des négociations annuelles obligatoires dans les entreprises intégrant la lutte contre les discriminations.
- Un plan ambitieux de prévention et de lutte contre les LGBTIphobies dans la fonction publique
- Des outils effectifs de prévention et de suivi du harcèlement.
- La formation obligatoire des salarié·es et agent·es de la fonction publique, ainsi que de l'encadrement et des directions pour déconstruire les stéréotypes de genre.
- Le respect immédiat du prénom et des pronoms d'usage dans toutes les entreprises et administrations.
- Des mesures concrètes de protection des victimes (prise en charge des frais d'avocats, procédures d'enquêtes types, protection fonctionnelle dans la fonction publique…).

Nous rappelons que lorsque l'extrême droite progresse, les droits de toutes et tous sont menacés. Elle prolifère en exacerbant les clivages pour diviser les travailleurs et travailleuses. Nos organisations syndicales sont particulièrement inquiètes quant au sort des personnes LGBTI+ migrantes et demandent un droit d'asile effectif.

Alors que s'ouvre la période des Marches des Fiertés, nos organisations syndicales appellent le monde du travail à participer aux rassemblements de soutien et aux différentes Marches des Fiertés.